

# Le label CERTIBRUIT

pour les enseignes de distribution  
et de restauration

Pour mieux livrer, livrons la nuit, mais sans bruit !

## Pourquoi être livré sous le label Certibruit ?

Pour réduire la pollution dans les villes	Pour améliorer son image auprès des riverains	Pour réduire les coûts de transport
 <ul style="list-style-type: none"> <li>))) Diminution des émissions polluantes</li> <li>))) Diminution des nuisances sonores</li> <li>))) Diminution des bouchons liés aux livraisons</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>))) Livraisons en dehors des rush des employés et invisibles pour les clients</li> <li>))) Rayons prêts dès l'ouverture du magasin et produits frais de meilleure qualité</li> <li>))) Augmentation de la sécurité des piétons</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>))) Accès facilité dans les centres-villes et optimisation du plan transport</li> <li>))) Économies de carburant en évitant les heures de fortes affluences routières</li> <li>))) Réduction du nombre d'heures chauffeurs perdues en heure de route</li> </ul>

## Comment être éligible au label Certibruit ?

Utiliser des engins propres et silencieux	Former ses employés à la lutte contre le bruit	Être livré de nuit
 <ul style="list-style-type: none"> <li>))) Engins de transport et de manutention silencieux (Norme Piek)</li> <li>))) Engins de transport propres</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>))) Sensibilisation à la lutte contre le bruit</li> <li>))) Formation de 2h maximum réalisée lors des audits de labellisation</li> </ul>	 <p>Tôt le matin      Tard le soir</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>))) Le site doit être livré en dehors des pics de circulation</li> <li>))) Tôt le matin de 5h à 7h ou tard le soir de 20h à 2h du matin</li> </ul>

La charte Certibruit définit les règles de labellisation écrites par les représentants des professionnels de la distribution et du transport, des experts de la logistique et du bruit et des collectivités locales et administrations concernées.

La charte est téléchargeable sur [www.certibruit.fr](http://www.certibruit.fr)

## Comment obtenir le label Certibruit ?

1 - Demander le label Certibruit	2 - Suivre l'audit et la formation sur site
<ul style="list-style-type: none"> <li>))) Remplir le bon de commande téléchargeable sur <a href="http://www.certibruit.fr">www.certibruit.fr</a> et l'envoyer par courrier ou par fax à Certibruit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>))) Visite de labellisation et de formation sur site (maximum 1/2 journée). Visite à renouveler tous les ans.</li> </ul>

Nous sommes livrés la nuit pour limiter la pollution et les embouteillages en ville

